unies & engagées

Pour un service public garantissant la pérennité et diversité des forêts

La Forêt en crises....

Dérèglement climatique, artificialisation et accaparement des terres, augmentation des surfaces forestières brûlées, surconsommation des biens et services forestiers, exportation des bois bruts, abandons de missions, réduction de moyens et suppressions de postes dans le service public forestier (ONF, CNPF, Services Déconcentrés du MASA, Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, INRAE, Enseignement technique et supérieur forestiers...), tels sont les **constats alarmants des politiques forestières mondiale, européenne et française**.

Les attentes de la très grande majorité de la population sont une gestion durable et multifonctionnelle garantissant la diversité des forêts et de ses usages. Or la politique forestière française manque d'ambition et de coordination tant elle est éparpillée entre plusieurs Ministères et les Régions suite aux transferts de compétences. Comme pour la politique agricole, elle est au cœur d'enjeux démocratiques avec la prégnance d'intérêts privés, dont les lobbies du bois, de la distribution et de l'énergie au détriment de l'intérêt public et de la gestion de ce bien commun.

Pour l'élan commun, aux regards des enjeux climatiques, écologiques, économiques et sociales, la politique forestière est de fait mondiale, et ne peut se restreindre à un État. Ainsi la France doit œuvrer dans les accords internationaux et dans ses relations diplomatiques pour la satisfaction des besoins primordiaux des populations, le respect des peuples autochtones et la lutte contre leurs paupérisations en raison de l'accaparement de ce bien commun au profit de quelques uns.

Pour l'élan commun, aux regards des enjeux climatiques, écologiques, économiques et sociales, la politique forestière est de fait mondiale, et ne peut se restreindre à un État. Ainsi la France doit œuvrer dans les accords internationaux et dans ses relations diplomatiques pour la satisfaction des besoins primordiaux des populations, le respect des peuples autochtones et la lutte contre leurs paupérisations en raison de l'accaparement de ce bien commun au profit de quelques uns.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1er ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun

cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam · Sud Territoires Solidaires

Nos engagements

Pour l'élan commun, la puissance publique doit garantir la multifonctionnalité des espaces forestiers et une gestion concertée des usages respectueux de ce bien commun, les forêts ne sont pas qu'une ressource en bois !

Pour l'élan commun, la politique forestière française doit être beaucoup plus ambitieuse avec :

- une **coordination nationale pilotée par un seul ministère** centralisant toutes les prérogatives avec des services déconcentrés, dotés en personnels techniques qualifiés et spécialisés sur ces missions

- une **nouvelle loi d'orientation réaffirmant la gestion multifonctionnelle** avec un renforcement conséquent des aides publiques pour l'adaptation des forêts au dérèglement climatique, avec les alternatives au reboisement dont la sylviculture mélangée à couvert continue

- un **renforcement en moyens et personnels des établissements publics, en charge de la gestion des forêts privées (CNPF) et publiques (ONF)**, garantissant la proximité couverture territoire

- une **augmentation des moyens d'investissement et de fonctionnement pour les « Missions d'Intérêt Général » dont la Restauration des Terrains et Montagne et la DFCI**, avec le calcul de la dotation du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne prenant en compte l'extension des zones soumises aux grands incendies de végétation

L'élan commun contribuera par ces interventions auprès des élu.e.s, **à la mise en place de mesures de protectionnisme interdisant l'exportation de bois brut et favorisant la transformation ainsi que la valorisation du bois d'oeuvre au plus près des massifs forestiers.**

L'élan commun contribuera par ces interventions auprès des élu.es à **la prise compte de toutes les aménités de la forêt soit les biens et services non marchands** qu'elle fournit.

L'élan commun poursuivra sa défense de corps techniques forestiers spécialisés et **refusera la dérive de la polyvalence des postes dans les services déconcentrés, conduisant à la déqualification et la perte de repères professionnels**. Le temps long de la forêt et les incertitudes auxquelles nous sommes confrontés, nécessitent des personnels techniques bien formés, compétents, spécialisés et expérimentés avec un réel réseau national d'appui technique, en lieu et place de forum d'échanges...

L'élan commun poursuivra ses actions **pour des formations forestières de qualité**, axées sur la gestion multifonctionnelle, affranchie des objectifs intenables de rentabilité immédiate afin de satisfaire « la faim de bois », conséquence de la surconsommation des biens et services forestiers. Ainsi L'élan commun continuera à exiger **le rétablissement d'une réelle formation forestière sur trois ans**, dans le cursus d'ingénieur forestiers à AgroParisTech, afin de renforcer entre autre de l'expertise publique, garante de la défense de l'intérêt général.

L'élan commun **poursuivra ses interpellations du Ministère face aux trop nombreux accidents du travail et maladies professionnelles auxquels sont exposés les forestier.ère.s.** Nous continuerons à porter auprès de tous et toutes les acteur.rice.s, nos 12 propositions pour une amélioration immédiate de la prévention des risques professionnels dans l'Enseignement Agricole. Nous ne pourrons jamais nous résoudre à accepter le décès ou l'invalidité d'enfants ou de collègues en formation.

Avec L'élan commun, la politique forestière sera au cœur de l'engagement de nos élu.e.s dans les nouveaux Comités Sociaux d'Administration locaux et nationaux.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1er ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam · Sud Territoires Solidaires